

leurs disparaissent. Je promets d'aller faire une communion d'action de grâces aussitôt que je pourrais sortir. Ma prière est exaucée. Quatre semaines après mon accident, le 21 mai, à la grande surprise de tous ceux qui me visitaient et de ma famille, je laissai mon bandage et me rendis à pied à l'église, pour y accomplir une partie de ma promesse. Depuis ce moment je n'ai senti aucune douleur, et j'ai repris de suite mes occupations de mère de famille, comme par le passé.

Veillez dire, M. le rédacteur, qu'une fidèle lectrice des *Annales de Ste-Anne* remercie hautement cette grande sainte de la protection qu'Elle lui a donnée. Elle s'acquittera fidèlement de son pèlerinage aussitôt que l'occasion sera favorable.

Elle s'adresse encore à la bonne Ste Anne pour obtenir une grâce spirituelle, pour un des membres de sa famille. Ce cher enfant est dans la voie de la perdition. Il faut que Ste Anne le sauve. Elle ne me refusera pas cette grâce puisqu'elle doit procurer la gloire de Dieu en donnant le salut à ce pécheur.—R. W.

—ooo—

LE SOUVENIR D'UNE MÈRE.

Sur le rivage où le vent souffle, où le flot vient mourir, s'élève une maisonnette, bien petite, bien pauvre, mais bien gaie.

Une fenêtre, aux verres dépolis par l'air salin, lui donne de la lumière ; la lumière entre aussi par la porte, toujours ouverte, qu'entourent des festons de chèvrefeuille et de lilas.